

Fernández Opazo, Carolina María (Mexique)

[Original : espagnol]

Note verbale

L'Ambassade du Mexique présente ses compliments au Secrétariat de l'Assemblée des États Parties au Statut de Rome de la Cour pénale internationale et, se référant à sa note ICC-ASP/9/S/CBF/10 du 20 mai 2010, a l'honneur d'informer les États Parties que le Gouvernement mexicain a décidé de présenter la candidature de Mme Carolina María Fernández Opazo pour un nouveau mandat, allant de 2011 à 2014, de membre du Comité du budget et des finances (CBF), lors des élections devant se tenir à la neuvième session de l'Assemblée des États Parties, qui aura lieu du 6 au 10 décembre 2010 au siège de l'Organisation des Nations Unies, à New York.

En présentant la candidature de Mme Carolina María Fernández Opazo, le Gouvernement mexicain entend montrer qu'il souhaite continuer de veiller à l'affermissement des procédures budgétaires de la Cour, à la stabilisation de ses budgets et à la promotion d'une gestion efficace de ses ressources afin de permettre à la Cour de s'acquitter de son mandat conformément à ses objectifs stratégiques prioritaires. Le Mexique est convaincu que, comme ce fut le cas au cours du mandat que Mme Fernández Opazo exerce actuellement, l'active participation de celle-ci aux travaux du Comité contribuera à faire en sorte que la Cour soit dotée des moyens dont elle a besoin pour s'acquitter de son mandat conformément aux dispositions du Statut de Rome et puisse devenir une institution judiciaire solide et efficace, sur les plans aussi bien financier que matériel, grâce à des procédures budgétaires à la fois transparentes et stables.

À travers la candidature de Mme Carolina María Fernández Opazo à un nouveau mandat de membre du Comité, le Gouvernement mexicain veut faire valoir non seulement son attachement à la cause de la Cour mais aussi montrer que, à ce jour, le Mexique vient au septième rang des États contributeurs au budget de la Cour et, de toute la région de l'Amérique latine et des Caraïbes, est le pays qui verse les contributions les plus importantes à cette institution. Il se juge donc fondé à souhaiter être représenté au sein de cet organe.

Eu égard aux dispositions du paragraphe 2 de la résolution ICC-ASP/1/Res.4 et du paragraphe 6 de la résolution ICC-ASP/1/Res.5, l'Ambassade du Mexique souhaite mettre en exergue la vaste expérience de la candidate au plan multilatéral, spécialement en matière financière et budgétaire, comme en fait état la notice biographique qui est jointe en anglais et en espagnol à la présente note. Mme Fernández Opazo remplit toutes les conditions requises pour devenir membre du Comité et possède les connaissances nécessaires pour apporter une contribution pertinente à ses importants travaux. Elle a une expérience reconnue dans des domaines comme les barèmes des quotes-parts, la gestion financière, les budgets et les programmes. La participation actuelle de Mme Fernández Opazo aux travaux du Comité a montré la motivation, l'expérience et le niveau élevé de compétence de la candidate. En outre, elle a concouru à assurer un équilibre approprié entre les sexes au sein du Comité ainsi que la représentation des pays de la région de l'Amérique latine et des Caraïbes, qui est de toutes les régions celle qui est la plus fortement représentée à la Cour.

Le Gouvernement mexicain est convaincu, que grâce à ses connaissances, à sa réputation et à l'expérience qu'elle a acquise des questions financières internationales, Mme Fernández Opazo contribuera de façon positive à faire en sorte que cet important organe subsidiaire de l'Assemblée s'acquitte de son mandat.

[...]
